

Monsieur Apitchoum



On entend parfois parler de la mauvaise qualité de l'air dans les établissements scolaires. Les fuites de monoxyde de carbone, la présence d'amiante ou de moisissures ou une ventilation inadéquate sont les conséquences de bâtiments vétustes et d'équipements désuets.

10 symptômes associés à l'air nocif:

1. Assèchement des yeux.
2. Difficulté à respirer.
3. Inflammation et congestion des voies respiratoires.
4. Serrement à la poitrine.
5. Maux de tête.
6. Irritation cutanée.
7. Fatigue.
8. Baisse de concentration.
9. Étourdissement.
10. Nausée.

Quoi faire si la qualité de l'air est mauvaise dans votre établissement ?

- Signalez la situation à la direction.
- Communiquez avec votre syndicat local.
- Consultez un médecin, si nécessaire.
- Si votre santé est affectée, faites une réclamation à la CNESST en vertu de la Loi sur les accidents de travail et les maladies professionnelles.

Pour toute information ou pour obtenir de l'aide, communiquez avec votre syndicat local.

capeutfairemal.com



Fédération autonome
de l'enseignement